

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remaniements au sein du Conseil communal

A la suite du départ de son président, l'Exécutif remanie son bureau dès le 1^{er} mai 2024 jusqu'à la fin de la législature.



Pour faire suite à la démission de M. Christophe Calame, le Conseil communal a nommé ce mercredi 20 mars 2024 son bureau pour la fin de la législature.

Il se déclinera comme suit, dès le 1^{er} mai 2024 :

Président	Eric Sivignon	Dicastère du territoire, de l'énergie et de la mobilité
Vice-président	Yves Fatton	Dicastère des infrastructures
Secrétaire	Benoît Simon-Vermot	Dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population
1 ^{er} membre	Sarah Fuchs-Rota	Dicastère de la cohésion sociale, de la santé, de la culture et des sports
2 ^e membre	vacant	Dicastère du personnel, de la jeunesse et de l'enseignement

Dès le 19 avril et jusqu'à la fin de la législature, M^{me} Sarah Fuchs-Rota gèrera l'école Jean-Jacques Rousseau et le service de l'accueil de l'enfance en plus de son dicastère. De son côté, M. Benoît Simon-Vermot continue de s'occuper du service des ressources humaines.

Val-de-Travers, le 20 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL